

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil/Incendie de Salsa : un mort

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

L'INCENDIE qui s'est déclaré dans la soirée du 18 avril passé au quartier Salsa, dans le 3e arrondissement de Port-Gentil, a finalement été fatal pour un des cinq blessés graves. Il s'agit du père de famille identifié comme Michel Azongoma, Gabonais de 54 ans. Après avoir été gravement brûlés, les cinq membres constituant la maisonnée

avaient été acheminés dans différentes structures hospitalières de la capitale économique. Parmi eux, se trouvait le chef de famille. Aussi Michel Azongoma a-t-il été admis en soins à l'hôpital de Ntchengué. Malheureusement, le 20 avril, il a succombé à ses brûlures.

L'enquête ouverte a permis d'en savoir davantage sur les circonstances ayant entouré cet incendie, au demeurant mortel. À ce qu'il semble, une lampe torche a explosé dans les mains



Photo: Julie Ngumbil L'Union

L'hôpital de Ntchengué où le père de famille courageux a succombé à ses blessures.

de la tante du défunt. Le produit contenu dans la torche en séparpillant se serait déversé en partie sur une nappe de table à proximité. Cette dernière aurait aussitôt pris feu. De retour chez le boutiquier, M.A trouve sa maison en flammes. Sans réfléchir, il pénètre dans la pièce et y sort son petit-fils de quelques mois. Ensuite sa

maman et sa sœur qui tenait la lampe torche. Au dernier moment, M.A se souvient qu'il y a encore dans la maison son neveu, le fils de sa sœur. Au péril de sa vie, il repart, réussit à le faire sortir quoique partiellement brûlé. Seulement Michel Azongoma qui se trouve encore dans la maison enflammée, est dépourvu de

forces. Son fils décide de braver le danger, rentre dans la maison en feu pour y chercher son père. Il le trouve à genoux entraidé de se brûler. Un living en feu venait de lui tomber dessus par le dos. La scène s'est déroulée sous les regards indifférents des badauds, qui ne sont intervenus que pour porter secours au père de famille gravement brûlé.

Mouila: neutralisation par la police d'un trio de malfaiteurs



Photo: Felicien Ndongo

De gauche à droite, Mboumba Guipiéri, Maganga Awassi et Gaëtan Michel Moundounga.

F.N
Mouila/Gabon

GAËTAN Michel Moundounga, 22 ans, Vincent Maganga Awassi alias Tequila et Yess Mboumba Guipiéri, 18 ans, tous trois Gabonais, ont été mis hors d'état de nuire par les agents de la Sûreté urbaine du commissariat de police de Mouila. Ces jeunes gens, qui semaient la terreur dans la ville et ses environs, ont été écroués à la maison d'arrêt locale. En effet, les nombreux vols aggravés perpétrés dans le chef-lieu de la Ngounié seraient l'œuvre de ce groupe. Munis d'armes blanches, ils opéraient, encagoulés, tard dans la nuit. Le dernier fait en date remonte au 11 avril courant. Leur cible du jour, dame A. M. Mouketou, que le trio de braqueurs rencontre vers 22 heures à la hauteur de l'école de l'Alliance chrétienne de Mouila. Sous la menace de poignards, ils ont

intimidé l'ordre à la victime de leur remettre son téléphone portable. Elle s'exécuta. Les bandits s'en emparent et prennent la fuite vers la place de fêtes. Malheureusement, Gaëtan Michel Moundounga rattrapé et maîtrisé par les riverains est conduit au poste de police. Lors de son audition, les flics découvrent qu'il s'agit d'un des auteurs de délits abondamment cité dans de nombreuses plaintes déposées auprès de l'unité. Aussi, les recherches vont-elles permettre de mettre la main sur ses complices: Yess Mboumba Guipiéri et Vincent Maganga Awassi. Sauf le nommé Donel qui a réussi à prendre la fuite. Déférés devant le procureur de la République, après leur audition, les délinquants présumés ont été placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Mouila. Ils seront poursuivis pour présomption d'association de malfaiteurs, vols aggravés et complicité de vol.

Alexis NDONG SIMA
Oyem /Gabon

LA briqueterie de la mission catholique Sainte-Thérèse d'Angone, dans le 1er arrondissement d'Oyem, vient d'être victime d'actes de vandalisme perpétrés par des inconnus. Lesquels ont mis le feu à l'unité de production de parpaings, qui a été réduite en cendres. Les dégâts avoisineraient les 15 millions de francs.

Selon une source proche du dossier, les faits se sont produits en pleine célébration de la messe d'action de grâce du lundi de Pâques. Les fidèles qui traînaient non loin de la briqueterie ont aperçu une épaisse fumée noire qui s'échappait de cette partie du domaine de la mission catholique d'Angone. Aussitôt,

ils ont donné l'alerte auprès du service d'ordre, dont les membres se sont promptement rendus sur les lieux pour tenter d'éteindre le feu. Mais les flammes étaient si intenses qu'elles se sont vite répandues sur la machine principale et le dispositif central de l'unité de production de la briqueterie. L'incendie est heureusement circonscrit, pour qu'il ne gagne pas les autres bâtiments. L'abbé Nestor Ayo, curé de la paroisse Sainte-Thérèse d'Angone, s'est rendu sur place pour constater les dégâts. Lesquels se chiffrent à près de 15 millions de francs. Le ministre du culte a ensuite informé les autorités judiciaires. C'est en compagnie des Officiers de police judiciaire (OPJ) que le procureur adjoint, Ndong Mebale, s'est ensuite rendu sur



Photo: Alexis Ndong Sima

La briqueterie de la paroisse dont la machinerie a été détruite.

les lieux pour le constat. Une enquête a été ouverte pour retrouver les auteurs de cet acte criminel et déterminer les mobiles ayant motivé celui-ci.